



Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados
DRFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex

“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)
Caen, le 17 octobre 2013-10-11

CHS du 17 octobre 2013 : liminaire

Monsieur le Président,

Tout comme l’a fait notre fédération des Finances **Force Ouvrière** lors du CT ministériel du 8 octobre, **les représentants FO-Finances** dénoncent les choix annoncés dans le projet de loi de finances 2014 qui amplifient les politiques d’austérité, mettent en péril le contenu et l’exercice plein et entier des missions exercées par les agents des ministères économiques et financiers et ne répondent pas aux exigences sociales.

Les agents des ministères économiques et financiers voient leurs moyens amputés de façon drastique :

- 2 564 suppressions d’emplois,
- 4% de crédits de fonctionnement,
- 2,6% de crédits d’investissement,
- 5% de crédits d’intervention,
- 0,4% de crédits de rémunérations.

Face à de telles annonces, bien difficile pour le Ministre d’accréditer l’idée que les services pourront mieux remplir leurs missions !

Les démarches stratégiques directionnelles, en cours de finalisation, ne sont dans les faits que de véritables plans de restructurations où des milliers d’agents verront leur service disparaître et seront contraints à des mobilités très importantes.

Les personnels de tous grades (A, B et C et y compris les A +) constatent chaque jour l’accélération de la dégradation de leurs conditions de travail et la régression de la qualité du service rendu aux publics alors que la charge de travail augmente.

Dans une période de crise économique où les rentrées fiscales et la lutte contre toutes les fraudes se doivent d’être des priorités, **les représentants FO-Finances** considèrent qu’il est inconcevable que Bercy soit encore un ministère qui rende des emplois.

Les crédits de la politique de la santé, sécurité au travail sont certes maintenus au même niveau, mais leur non revalorisation depuis des années revient, là encore, à amoindrir les capacités d’action dans un domaine plus que jamais indispensable aux agents.

Les représentants FO-Finances dénoncent les contradictions du Ministre qui entend ouvrir une négociation sur les risques psycho sociaux alors qu’il refuse de reconnaître que les suppressions d’emplois en sont la principale cause. Ils s’indignent que le Ministre puisse maintenir un budget à l’identique dans le domaine de la politique de la santé et de la sécurité et dans le même temps poursuive les suppressions d’emplois dans ce réseau de prévention et de proximité.

fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr

Permanence FO : 02.31.38.34.61

JE-NOUS-TOUS FO!

Les répercussions locales de cette politique sont visibles partout dans nos services. Les agents se sentent abandonnés, dévalorisés et ont dépassé le stade de la souffrance. La révolte gronde partout, **Les représentants FO-Finances** vous ont alerté depuis longtemps et pourtant rien ne change.

La dotation budgétaire allouée au CHS-CT d'un montant de 180438€ devrait être utilisée intégralement. **Les représentants FO-Finances** ont veillé à une utilisation des crédits sans considération du poids de chaque direction, INSEE, DOUANES, DRFiP, parce qu'ils souhaitent permettre à tout agent de pouvoir compter sur des conditions de santé et de vie au travail optimales. Ils n'acceptent pas les remises en cause, sans concertation avec les organisations syndicales, des modes de cofinancements par les directions, dictées par la pénurie de moyens.

Les agents n'en peuvent plus d'attendre pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils ont ras le bol des visites successives des services de l'immobilier qui leur présentent des projets auxquels ils n'adhèrent pas et qu'ils finissent, par lassitude, par accepter. L'exemple de Villers-Bocage est symptomatique. Il faut cesser de promouvoir des solutions bancales qui ne sont dictées que par la pénurie de crédits. Les agents ne sont pas dupes et les organisations syndicales non plus.

Les débats permanents en CHS autour de la maintenance des défibrillateurs illustrent eux aussi à leur manière le malaise qui règne dans les services. Les directions représentées dans ce CHS-CT n'apportent jamais de réponse nette. Personne ne sait maintenant si ces équipements coûteux sont en capacité de sauver des vies. Certains vont même jusqu'à demander qu'ils soient retirés. Bel exemple de la saine utilisation des deniers publics. Pourtant, il suffit de consulter la notice pour découvrir que les contrôles à opérer ne sont que visuels et que les électrodes sont à changer lorsque la date de péremption est atteinte. Tout simplement.

Les représentants du personnel ont demandé aujourd'hui la présentation du guide enquête du CHS-CT sur les conditions de travail à la suite d'un acte suicidaire. Ce point de l'ordre du jour est d'autant plus intéressant que, coïncidence malheureuse, ce guide sort au moment où Les représentants du personnel ont été informés du suicide d'un agent de l'INSEE. L'examen de ce guide permettra aux membres de ce CHS-CT d'y voir plus clair dans de telles circonstances.

Pour finir, **les représentants FO-Finances** apportent leur soutien sincère à Madame MOLINA, ISTT, actuellement en congés pour maladie.